Objectif 2: éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir une agriculture durable

Objectif 2.1 : d'ici 2030, éliminer la faim et garantir à tous, en particulier aux pauvres et aux personnes vulnérables, y compris les nourrissons, un accès à des aliments sûrs, nutritifs et suffisants tout au long de l'année

Indicateur 2.1.1: prévalence de la sous-alimentation

## Informations institutionnelle

## Organisation (s):

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

## Indicateurs connexes en date de février 2020

2.2, 2.2.1

## **Commentaires:**

Lié à l'objectif 2.2, dans la mesure où la faim est la forme extrême de malnutrition. L'objectif 2.2 ne peut être considéré comme atteint que si l'objectif 2.1 ne l'est également.